

**Joël GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes  
Président de la Commission Permanente  
du Conseil National de la Montagne  
Maire de L'Argentière-La Bessée  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE  
04.92.21.33.81 - [jgiraud@assemblee-nationale.fr](mailto:jgiraud@assemblee-nationale.fr)

**Madame Carole DELGA**

Secrétaire d'Etat chargée du Commerce,  
de l'Artisanat, de la Consommation  
et de l'Economie sociale et solidaire,  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

L'Argentière, le 19 mai 2015

Objet : fermeture de la RD 1091 (ex RN 91) au tunnel du Chambon

**Madame la Ministre,**

Depuis le 10 avril, les populations du nord des Hautes-Alpes sont totalement isolées à la suite de l'effondrement de la voute du tunnel du Chambon sur l'axe Grenoble-Briançon (RD 1091, ex RN 91) en Isère.

Depuis cette date, scolaires, personnes âgées se rendant chez leur médecin, travailleurs saisonniers se rendant aux Deux-Alpes, infirmières à domicile ... utilisent des zodiacs mis en place par les sapeurs-pompiers sur le lac du Chambon dans des conditions pour le moins périlleuses.

Il s'agit de la seule solution sauf à effectuer un détour de 4 heures par l'Italie et le tunnel du Fréjus pour les populations de la Haute Romanche.

La route n'étant pas appelée à réouvrir avant le 17 juillet, les populations à la fois désemparées mais aussi ruinées sur le plan économique (ce secteur ne vit que du tourisme itinérant et de la haute montagne) bénéficient d'une cellule de crise mise en place par l'État et la CCI suite aux diligences de Monsieur le Prefet des Hautes-Alpes.

Pour autant, si des reports de charges sont effectuées, l'absence totale de recettes en raison de l'absence totale de touristes qui annulent d'ores et déjà leur séjour estival va générer de véritables drames que seule une exonération de charges fiscales et sociales sur le secteur du Pays Briançonnais dans les secteurs liés au tourisme et sur tous les métiers dans le secteur de la Haute Romanche (communes de La Grave et Villar d'Arene ) peut compenser tant que l'axe n'est pas réouvert.

C'est pourquoi j'en appelle à vous et dans l'urgence pour avoir une réponse rapide sur ce qui apparaît aujourd'hui comme la seule solution pour éviter des faillites en série au vu de l'isolement provoqué par cette coupure d'axe mais aussi du risque de ne voir la réouverture de cet axe que sur des délais plus longs qu'avancés.

Je vous remercie de la célérité de votre réponse et vous prie de croire, **Madame la Ministre**, en l'expression de ma très haute considération.

Joël GIRAUD

